

ABONNEMENT

Un an... 18 fr.
Six mois... 9
Trois mois... 4 50
Poste
Un an... 20 fr.
Six mois... 10
Trois mois... 5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, — — — — — 30
Faits divers — — — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 31 MAI

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

M. Develle a communiqué au Conseil les
dépêches au sujet de la cérémonie commémora-
tive de la bataille de Palestro.

Le général Fabre a été l'objet « d'une véri-
table ovation de la part de la population ».

Le ministre de la marine a annoncé que
l'escadre française s'était rencontrée à Vigo et
au Férol avec l'escadre anglaise; cette ren-
contre a été marquée par des « manifestations
sympathiques ».

Le ministre des finances a fait savoir que le
Sénat aborderait lundi la réforme de l'impôt
des boissons.

M. Ch. Dupuy a communiqué à ses collè-
gues les desiderata du Conseil général, du
Conseil municipal et de la Chambre de com-
merce de Toulouse sur le rachat des canaux
du Midi et le canal des deux mers.

SÉNAT

Le Sénat a terminé hier la discussion sur
l'organisation de l'Algérie, par un vote récla-
mant l'extension des pouvoirs du gouverneur
général.

PALAIS-BOURBON

Le bruit court que M. Dupuy sera procha-
inement interpellé au sujet de son discours de
Toulouse.

LA NOUVELLE COMMISSION DU BUDGET

Les membres de la nouvelle commission du
budget sont : MM. Yves Guyot, Sarrien, Las-
serre, Burdeau, Deluns-Montaud, Merlou,
Bertrand, Horteur, G. Graux, C. Roux, Jac-
quemain, Jamais, Cocherie, Bastid, et... M.
Rouvier !

Pas un membre de la droite n'est élu.
M. Mége, du groupe constitutionnel, est
nommé.

On assure que la commission choisira M.
Rouvier comme président.

La commission est favorable au projet du
gouvernement.

BAVARDAGES MINISTÉRIELS

M. Dupuy doit aller à Albi où il prononcera
un second discours au sujet des « ralliés ».

LES INÉLIGIBILITÉS

L'inéligibilité des personnes ayant un traité
avec l'Etat, des administrateurs des grandes
Compagnies, etc., aura, si elle est ratifiée,
pour conséquence de rendre inéligible une
soixantaine de députés de gauche et de droite.

LES ANARCHISTES

La police a fait de nouvelles perquisitions à
Saint-Ouen. On n'a pas trouvé d'engins explo-
sifs, mais des tubes et une volumineuse cor-
respondance, le tout enfoui sous un tas de mâ-
chefer.

LA TOMBE DE LAFAYETTE

Hier a eu lieu, au cimetière Picpus, la tou-
chante manifestation franco-américaine annon-
cée. La colonie américaine de Paris y était
largement représentée, et tout le personnel de
l'ambassade des Etats-Unis y assistait. Trois
discours ont été prononcés par le colonel
Adams, le général Mendith Read et M. Eustis,
l'ambassadeur, qui s'est félicité des heureuses
relations que la France entretient avec les
Etats-Unis et a rappelé la vénération dont le
nom de Lafayette est entouré aux Etats-Unis.

LES MARINS DU DAHOMEY

On prépare au ministère de la marine une
promotion exceptionnelle dans la maistrance
des équipages de la flotte en faveur des officiers
mariniers et des marins qui ont accompli leur
devoir dans la division du golfe de Benin et
sur les canonnières du Dahomey, mais qui
n'ont pu être proposés pour la Légion d'hon-
neur ou la médaille militaire.

L'avancement sera d'abord accordé à ceux
qui ont dû rentrer en France atteints de mala-

dies incurables et qui devront être pourvus d'un
congé de réforme en suite de leur promo-
tion.

LE PROCHAIN CONSISTOIRE

Le consistoire public est officiellement fixé
au 15 juin.

CRIQUETS

On signale l'éclosion des criquets pèlerins à
Berrouaghio, Khiras et Beni-Hassen (Algérie);
le sous-préfet et l'administration se sont ren-
dus sur les lieux pour faire prendre les mesu-
res de protection nécessaires.

LA GRÈVE DE BORDEAUX

La grève des maçons, tailleurs de pierre et
plâtriers vient de finir. L'accord s'est fait entre
patrons et ouvriers. Le travail a repris ce
matin.

NOUVELLE ENCYCLIQUE

Le Pape s'occupe à rédiger, paraît-il, une
encyclique sur la situation générale en Eu-
rope, et en faveur du désarmement général.

LA FLOTTE ITALIENNE

Les grandes manœuvres navales auront lieu
au mois de juin.

L'escadre permanente y prendra part, ren-
forcée de la division actuellement en réserve
passant en armement sous le commandement
du contre-amiral Corsi.

Ces manœuvres seront exécutées sous la di-
rection du duc de Gènes.

TROUBLES EN SUISSE

Des troubles graves ont éclaté à Saint-Imier,
centre important de fabrication de l'horlogerie
dans le Jura bernois, à la suite de dissenti-
ments entre ouvriers libres et syndiqués. Il y
a eu de nombreux blessés.

La direction de la police de Berne a envoyé
en hâte 25 gendarmes demandés.

LA QUESTION SIAMOISE

Les Siamois disent que les propositions
françaises au sujet de la délimitation de fron-

tière franco-siamoise équivalent à un projet
d'annexion.

L'Angleterre qui fait un grand commerce au
Siam et développe les ressources de ce pays ne
saurait être indifférente à cette question, mais
elle n'a aucune idée d'intervenir.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 31 MAI

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Table with 3 columns: Heures, Baromètre, Thermomètre.
Hier soir, à 5 h. + 20°
Ce matin, à 8 h. + 14°
Midi, 735 m/m + 22°
Hausse 2 m/m
Baisse 2 m/m
Température minima de la nuit + 40°

Taxe sur les vélocipèdes

La loi du 28 avril 1893 a créé une taxe sur
les vélocipèdes et appareils analogues.

Nous donnons le texte des articles qui inté-
ressent le plus les possesseurs de vélocipèdes
imposables.

Un registre est ouvert dans chaque mairie
pour la réception des déclarations.

« Art. 10. — A partir du 1<sup>er</sup> juin 1893, il
sera perçu une taxe annuelle de 40 fr. par vé-
locipède ou appareil analogue.

» Sont affranchis : 1° les vélocipèdes desti-
nés à la vente ; 2° ceux possédés en conformi-
té de règlements militaires ou administra-
tifs.

» La taxe est due pour les vélocipèdes des-
tinés à la location.

» Art. 11. — Les possesseurs sont passibles
de la taxe pour l'année entière, à raison des
faits existants au 1<sup>er</sup> janvier.

4 Feuilleton de l'Echo Saumurois

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

PROLOGUE

L'assassin respira aussi, mais en même
temps l'angoisse le reprit...

La chasse allait recommencer... c'est à lui
maintenant qu'on allait revenir...

En effet, de tous côtés, les yeux le cher-
chaient déjà...

Il sortit de sa cachette pour reprendre sa
course...

Mille regards l'aperçurent... mille cris s'éle-
vèrent... mille doigts le désignèrent...

Les toits se hérissèrent de monde.

Il se remit à fuir, effaré...

Il franchit les cheminées, se laissa glisser de
toit en toit... poursuivi par les clameurs, les
huées, les menaces et un cri de mort.

Ses yeux étaient sanglants, ses poings se
crispaient... un bourdonnement sourd emplis-
sait son crâne, l'empêchant d'entendre... un

voile s'épaississait sur ses yeux.

La scène devenait de plus en plus sinistre
avec le jour qui baissait et couvrait les toits
d'ombre comme d'un capuchon noir... Le
soleil avait disparu tout à fait dans une ligne
de sang.

S'il pouvait seulement atteindre la nuit,
l'espoir lui reviendrait, mais, maintenant, il
voyait du monde partout, devant et derrière
lui... Toutes les tabatières vomissaient des
poursuivants.

Il ne savait plus quel chemin prendre, de
quel côté tourner ses pas...

Il s'arrêta, haletant, à bout de courage,
comme le cerf forcé par une meute acharnée.

Du reste, il ne pouvait aller plus loin.

Une large baie, une rue s'ouvrait mainte-
nant entre les maisons.

Impossible de la franchir, impossible de
reculer en arrière.

La foule, qui devinait son embarras, son
émoi, la foule impitoyable, aveugle, poussait
de nouveaux cris de triomphe, battait des
mains; comme un instant auparavant, et
comme tout à l'heure, un pompier s'avancait,
une corde à la main.

Il eut un sursaut éperdu...

Du regard, il mesura l'abîme ouvert devant
lui...

Il parut vouloir s'élançer; mais avant qu'il
eût pu mettre son projet à exécution, il se
sentait fouetter par le câble, lancé comme un
lasso, et immobilisé, annihilé; en un clin
d'œil, il était entouré, enchaîné, avec des ca-
nons de revolvers braqués sur lui.

Il ne chercha pas à résister et se laissa em-
mener.

C'étaient des hurlements sauvages qui par-
taient de la foule...

On ne voyait plus sur le boulevard qu'une
masse sombre, indistincte, grouillant dans la
nuit tombante.

Le meurtrier, poussé par une tabatière ou-
verte, tomba comme une masse inerte dans
une petite chambre semblable à celle d'où il
avait pris son élan.

On le ficela de nouveau, plus solidement;
puis on le fit descendre.

Au fur et à mesure qu'il se rapprochait du
sol, les voix devenaient plus claires...

Il distinguait plus nettement les injures et
les vociférations.

— A mort, l'assassin ! à mort !
Il était assassin et il était pris.

La justice venait de mettre sa rude main sur
lui.

Plus d'espoir !...

La vision de sa femme, de ses enfants, lui
revint.

Il pencha la tête sur sa poitrine, le cœur
déchiré par une douleur surhumaine, perdu
dans ses pensées sombres.

Tout lui devint alors indifférent... il se laissa
traîner, bouculer, menacer... on le fit grim-
per dans une voiture... il entendit la foule
hurler aux portières, secouer la caisse, tirer les
chevaux... les agents charger les curieux pres-
sés et moutonnant comme les flots, sans tour-
ner la tête, sans s'émouvoir... Il était loin de
là... Son esprit était avec ceux à qui il aurait
voulu épargner une heure de douleur au prix
de sa vie, de tout son sang.

Il ne retrouva sa présence d'esprit que lors-
qu'il se vit en présence du commissaire.

C'était dans une pièce carrée, meublée d'une
table et de quelques bancs, éclairée par un
papillon de gaz.

Au dehors, la foule battait les murs comme
les flots battent une digue.

On entendait autour de la pièce une sorte
de grondement sourd, devenant de minute en

» Ceux qui dans le courant de l'année, deviennent possesseurs doivent la taxe à partir du 1<sup>er</sup> du mois dans lequel le fait s'est produit et sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées aux précédents possesseurs.

» Sont imposables, par rôles supplémentaires, les possesseurs omis dans les rôles primitifs.

» Art. 12. — la taxe est due dans la commune où les vélocipèdes séjournent le plus habituellement.

» Les contribuables sont tenus de faire la déclaration à la mairie de la commune où la taxe est due.

» Les déclarations sont faites ou modifiées le 31 janvier au plus tard. Dans le cas prévu à l'article 11, paragraphe 2, elles doivent être effectuées dans les trente jours de la date des faits qui motivent l'imposition.

» Art. 13. — Les taxes sont doublées pour ceux qui n'ont pas été déclarés ou pour les déclarations tardives.

» Art. 14. — Les dispositions de l'article 11, paragraphes 4 et 5, de la loi du 2 juillet 1862, touchant la formation des états-matrices de la contribution sur les voitures et les chevaux, sont applicables à la présente taxe.

» Art. 16. — Il est ajouté à la taxe 5 centimes par franc pour fonds de non-valeurs et 3 centimes par franc pour frais de perception.

» Il est délivré des avertissements à raison de 5 centimes par article.

» Les rôles sont établis et recouverts, les réclamations présentées, inscrites et jugées comme en matière de contributions directes.

» Art. 17. — Lorsque les vélocipèdes sont possédés par des majeurs ou mineurs ou jouissant pas de leurs droits, les père, mère, tuteur ou curateur leur sont substitués pour ces obligations et ces charges. La taxe est imposée en leur nom et recouvrée sur eux.

» Art. 18. — Les taxes applicables à 1893, pour les vélocipèdes possédés au 1<sup>er</sup> juin, seront réglées à raison de sept douzièmes de la taxe annuelle. Pour la même année, les déclarations relatives aux vélocipèdes possédés antérieurement au 1<sup>er</sup> juin 1893 seront reçues dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi.

### Quel pavé !

La *Petite Loire* du 30 mai contient un tout petit article ravissant.

Après avoir assuré aux électeurs de l'arrondissement de Saumur que c'était un grand bonheur d'avoir pour candidat M. Allain-Targé, l'ami de M. Pottier — car jamais M. Pottier n'aurait fait une semblable gaffe — répond timidement aux critiques de notre correspondant d'Allonnes (*Echo Saumurois* de samedi dernier).

Et l'ami... maladroit termine par cette phrase :

« Le visage épanoui d'un Rabelais gras est certainement moins désagréable que le faciès pileux d'un macaque irrité. »

Faciés de macaque !! Mais, malheureux, à quoi ou plutôt à qui songiez-vous donc ?...

Notre correspondant d'Allonnes n'aurait certainement pas voulu dire le mot. Pas beau, s'était-il contenté de dire, sans insister davantage.

L'ami de la *Petite Loire* n'a pas hésité à envoyer le pavé... Vlan !

Bien vieux, La Fontaine, mais toujours vrai. X.

### Vote carrossable

Un journal de la localité rappelait dernièrement à la municipalité qu'il y a pour elle obligation absolue à mettre certains travaux en adjudication et que le projet Kilian... — a qui sont gênants — rentrerait dans ce cas.

Nous croyons même que M. le Maire engagerait personnellement sa responsabilité pécuniaire en agissant autrement, mais ce que nous tenons à faire remarquer, c'est que la seule objection (nous n'ajouterons pas sérieuse) que l'on ait pu opposer au plan de M. Terrien, moins coûteux et plus esthétique, c'est que la pente ainsi obtenue ne serait pas aussi douce que dans le projet de M. Kilian qui, à défaut de prix doux, nous offre une pente douce.

Or, le plus joli, c'est que cette pente est évidemment ménagée en vue d'une voie carrossable où il est bien entendu d'avance que les voitures n'auront pas accès.

### CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Saumur, le 29 mai 1893.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez parlé d'un fait incroyable, concernant un très riche négociant, conseiller municipal de Saumur.

Je viens vous entretenir de faits très croyables, concernant la même personnalité.

Quand un ouvrier lui demande un acompte, il lui fait signer un reçu par lequel il se fait reconnaître le droit de retenir, lors du paiement définitif, l'intérêt de l'argent avancé à 5 ou 6 0/0.

Certainement c'est son droit ; mais pour un ami du peuple, c'est roide. Inutile d'ajouter qu'il appartient à cette majorité du Conseil municipal de notre ville qui, au besoin, verse des larmes de crocodile sur les misères du pauvre ouvrier.

Recevez, etc. »

Nous recevons encore la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Pourquoi a-t-on repavé et recouvert d'un doux tapis de sable de Loire la partie de la rue du Temple située entre les rues du Prêche et de l'Egout ?

Pourquoi n'a-t-on pas continué ce travail au-delà de ladite rue de l'Egout ?

Pourquoi a-t-on plus d'égards pour les petons municipaux que pour les petons prolétaires ?

Recevez, etc.

UN GRINCHU. »

### Politique municipale

Les journaux, relatant les funérailles de M<sup>re</sup> Gonindard, archevêque de Rennes, récemment décédé, constatent la présence, dans le cortège, du Conseil municipal. Bien plus, un des coins du poêle était tenu par M. le maire de Rennes.

Voilà qui devrait pourtant donner à réfléchir à ceux qui ne peuvent mettre d'accord les devoirs que leur impose la municipalité et leur faiblesse devant les injonctions de sectaires qui ne valent pas la peine d'être pris au sérieux par un esprit un tant soit peu indépendant.

Certes, le Conseil municipal de Rennes est aussi radical que celui de Saumur, il a lâché tant qu'il a pu et gaspillé l'argent des contribuables à faire jaunir d'envie tous les brouillons municipaux de France et de Navarre. Et cependant il a compris qu'il est des circonstances où le savoir-vivre et la civilité puérile et honnête doivent primer certaines préférences. En un mot, il n'a pas cru devoir donner l'exemple de l'inexécution des règlements et, ce qui est peut-être encore pis, de l'inconvenance.

### Concours pour l'emploi de conducteur des ponts-et-chaussées

La commission chargée de procéder, en 1893, aux épreuves du 2<sup>e</sup> degré des examens pour l'admission à l'emploi de conducteur des ponts-et-chaussées siégera, à Nantes, le 4 septembre.

Les candidats du département de Maine-et-Loire devront s'y présenter.

### Examens

Le 26 juin et jours suivants auront lieu, à la Préfecture d'Angers, des examens pour l'emploi d'agent-voyer cantonal et de piqueurs expéditionnaires.

### Le transport des fourrages

Les Compagnies de chemins de fer viennent d'abaisser de 25 0/0 le tarif du transport des fourrages.

### Mention honorable

Des médailles d'honneur et des mentions honorables ont été décernées aux personnes qui ont accompli des actes de courage et de dévouement et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois d'avril 1893.

Une mention honorable a été décernée à M. Chicoine, cocher, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

### Une victime du Dahomey

M. Maugin, ex-capitaine au 135<sup>e</sup> de ligne, et nommé commandant en Afrique, vient de mourir au Dahomey.

### Agression à Allonnes

Le sieur Régnier, cultivateur à Allonnes, s'en revenait de l'assemblée, dimanche soir, vers onze heures et demie, et retournait chez lui, quand il vit déboucher sur la route deux individus dont l'un lui porta un violent coup d'échelas, au côté droit. Les deux agresseurs se sauvèrent ensuite, mais le sieur Régnier crut reconnaître, dans celui qui lui a porté le coup dont il porte encore la marque, le nommé Bachel, et dans l'autre le nommé Timonnier, tous deux d'Allonnes.

Ces individus nient énergiquement et le sieur Bachel a même invoqué un alibi.

### Vol au Puy-Notre-Dame

Lundi matin, le sieur Piau, propriétaire au Puy-Notre-Dame, n'a plus retrouvé sa charrette qu'il avait laissée aux champs, sous un hangar, à une certaine distance de son habitation.

Il estime l'objet de ce vol à 300 fr.

### Vagabondage

Les gendarmes de Nueil, étant en tournée, ont arrêté, sur la route de Thouars à Vihiers, le nommé Tougne, âgé de 52 ans, qui n'avait pas travaillé depuis 1889. Cet homme, qui a déjà subi cinq condamnations pour vagabondage et mendicité, a été trouvé porteur d'une somme de 75 centimes qu'il a reconnu être le produit de la mendicité.

### COURSES D'ANGERS

Deuxième jour, Lundi 5 juin 1893

Prix de la ville d'Angers (au trot monté) : 1,300 fr. (dont 1,000 fr. au 1<sup>er</sup> ; 200 fr. au 2<sup>e</sup> ; 100 fr. au 3<sup>e</sup>).

Prix du Roi-René (handicap) : 2,000 fr., offerts par la Société des courses d'Angers, pour chevaux de 3 ans et au-dessus. La moitié des entrées au second. Distance : 2,400 mètres environ.

Prix d'Ecouflant (gentlemen et officiers) : un objet d'art et une bourse de 500 fr. Le second recevra 150 fr. sur le prix. Distance : 2,000 mètres environ.

Prix d'Orléans (course de haies, handicap, gentlemen riders) : 800 fr., offerts par la Compagnie d'Orléans et le Conseil général. Distance : 2,500 mètres environ.

Prix de la Société des Steeple-Chases (3<sup>e</sup> série, steeple-chase) : 2,600 fr., offerts par la Société des Steeple-Chases de France. Distance : 3,000 mètres environ.

### Arrestation des voleurs de chez M. Bernard, à Angers

Nous avons annoncé qu'un vol de 9,300 fr. en obligations du Crédit Foncier avait été commis chez M. Bernard, cafetier, à Angers.

Les auteurs, un homme et une femme, avaient pris la fuite, puis, de peur de se compromettre, avaient renvoyé à M. Bernard une partie des obligations.

minute plus menaçant, mais aucun curieux n'avait pu pénétrer.

Il était seul avec le magistrat et son secrétaire.

Les agents étaient restés derrière la porte qu'ils gardaient.

Le commissaire l'examina quelques instants, parut effrayé de l'expression de sa physiologie.

— Comment vous appelez-vous ? demanda-t-il brusquement.

Pas de réponse.

— D'où venez-vous ?

Même silence.

— Pourquoi avez-vous tué cet homme ?

Le meurtrier parut ne pas entendre.

Le magistrat fit un geste de menace.

— Ah ! vous ne voulez pas parler ! Nous vous forcerons bien à délier votre langue !

L'inconnu se redressa vivement

Un éclair jaillit de ses yeux.

— Jamais ! s'écria-t-il d'un ton énergique, jamais vous ne saurez qui je suis, d'où je viens, pourquoi j'ai commis ce meurtre !... Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne suis ni un voleur, ni un criminel... c'est que l'homme qui est mort avait mérité cent fois de

mourir... Je n'ai pas assassiné. J'ai fait justice ! Je ne voulais pas le tuer, d'ailleurs... C'est Dieu qui l'a frappé !...

L'homme avait prononcé ces mots d'un air exalté, les yeux au ciel.

Le commissaire haussa les épaules.

— Oui, nous connaissons cette antienne, grommela-t-il, on nous l'a souvent chantée !

Il frappa sur un timbre.

Deux agents entrèrent.

Qu'on mène cet homme au dépôt, commanda-t-il, et qu'on le garde avec soin !

Puis se retournant vers le meurtrier :

— Nous verrons demain si vous serez de meilleure composition. La nuit vous portera conseil.

— Pas plus demain qu'aujourd'hui, dit fermement l'inconnu, vous ne saurez qui je suis !

Le magistrat fit un geste et on l'entraîna.

### PREMIÈRE PARTIE

I

Les voyages pittoresques commencent à devenir rares en France, car les chemins de fer s'y multiplient... Dans quelques années d'ici, on ne trouvera plus cent kilomètres à faire en

diligence. Le commerce et le confortable y gagneront. Mais l'originalité, après tout, est moins précieuse que la vie d'un pays, et la vie circule par les voies ferrées qui semblent les veines d'une contrée... La région la moins favorisée, encore aujourd'hui, sous le rapport des facilités de communication, est sans contredit la Sologne, cette province où la civilisation a tant de peine à pénétrer, où les sorciers, ainsi qu'en témoigne un procès récent, trouvaient une clientèle, à l'heure même où les *Blasphèmes* de Richepin apparaissaient aux vitrines des libraires... C'est donc en Sologne qu'il faut aller pour retrouver nos bonnes voitures publiques, — aux capotes boueuses, tannées par le soleil et le hâle des routes, étoilées, crevasées, ayant l'aspect rugueux d'un cuir d'éléphant ; aux ressorts plaintifs, aux caisses frassées qui tombent d'une ornière dans l'autre, toutes gémissantes, avec les allures boiteuses, lourdes, d'une oie à laquelle on aurait cassé une patte.

Je ne veux pas dire que ce genre de locomotion soit préférable à un bon coupé de première classe capitonné, ouaté, dans lequel on glisse à travers les pays avec des vitesses d'astres, dans les sifflements de branches, les rou-

des fantastiques des maisons qui s'évanouissent ; mais dans certaine partie de la Sologne il a encore son charme, charme tout platonique et tout mélancolique, il est vrai... C'est ainsi qu'on ne peut pas aller, par exemple, sans garder un bon souvenir du voyage de Salbris à Aubigny.

Le trajet se fait de nuit, ou plutôt à cette heure délicieuse en été où les étoiles commencent à pâlir, où l'azur sombre du Levant se délaye peu à peu, comme lavé par le pinceau d'un aquarelliste, où le brouillard se tasse sur le sol, enveloppant la terre d'une brume humide avant de se dissiper dans le soleil.

Une odeur réconfortante de résine vous monte aux narines...

S'il fait du vent, des hurlements étranges, cadencés comme une houle de mer, s'échappent de la forêt.

On s'arrête à Souesmes... C'est le refrain. Déjà le ciel est clair... Le Levant se nuage de rose et d'or... La brume monte, après avoir déposé sur les prés et les branches d'arbres, comme des pincées de pierreries, des gouttes de rosée que le soleil va faire scintiller... Les oiseaux commencent à traverser la route, secouant leurs ailes engourdies et lançant à la

Ils viennent d'être arrêtés à Nantes.

Les agents de la Sûreté les ont arrêtés, sur télégramme de M. le Procureur de la République d'Angers; c'est un nommé Julien Bouet, garçon d'hôtel, accompagné de sa maîtresse, Eugénie Terrien, 19 ans.

Cet individu a subi plusieurs condamnations pour vols, à Poitiers, Marseille et Bordeaux.

Il est en outre déserteur au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie, où il a été incorporé à sa sortie de Fontevrauld.

Dans sa valise, on a trouvé un poinçon, des clés, des reconnaissances du Mont-de-Piété et des adresses de maisons de Nantes et de chalets à Pornichet.

#### Avancement

M. Constan, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement à Angers, est nommé commissaire de 1<sup>re</sup> classe à Marseille.

#### En Correctionnelle

Nous croyons savoir que le fameux Chevy passera en police correctionnelle, samedi prochain, à Angers, pour outrages à un magistrat.

#### Le Monument de Jeanne d'Arc

Le Conseil municipal de Chinon a voté une première somme de 25,000 fr. pour le monument qui doit être érigé dans cette ville en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Un comité s'est également formé sous la présidence du général Vitlain, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée, dans le but de recueillir des souscriptions pour que le monument de Chinon soit digne de l'héroïque et sainte fille qui chassa les Anglais de France.

#### Le double assassinat d'Usson

C'est hier qu'a comparu, devant le jury de la Vienne, l'auteur présumé du double crime d'Usson, crime épouvantable qui a causé une émotion des plus vives dans l'arrondissement de Civray et dans toute la contrée.

Les débats de cette grave affaire doivent occuper deux audiences. Ils passionnent d'autant plus le public que l'accusé a toujours protesté de son innocence et que, si l'instruction a relevé contre Clément des présomptions très graves, elle n'a pu, comme le montre l'acte d'accusation, réunir des preuves absolument convaincantes.

Le président des assises, M. le conseiller Moreau, fera-t-il éclater la vérité? Il est énergique et très habile. Peut-être réussira-t-il à éclaircir le mystère.

M. le procureur général Dormand soutiendra l'accusation. C'est la première fois, croyons-nous, que le chef du parquet général tient en personne le siège du ministère public.

Clément est défendu par M<sup>e</sup> Pouille.

#### La grève des menuisiers

Après cinq semaines de grève, les menuisiers de Nantes ont repris le travail lundi matin.

Ils n'ont obtenu satisfaction que sur des points insignifiants; la plupart de leurs demandes ont été rejetées par les patrons.

Voilà donc une grève très longue, qui a épuisé les économies des ouvriers et le fonds de caisse de la Société; qui a jeté la perturbation dans une grande industrie et qui cependant n'a abouti à aucun résultat.

Les ouvriers devraient comprendre que la grève, même quand elle réussit, n'apporte aucun avantage, et qu'il est bien préférable d'esayer une entente amiable.

Que cet exemple serve donc aux ouvriers cordiers de Nantes qui sont en grève également depuis cinq semaines et qui ne paraissent pas plus avancés qu'au premier jour.

#### Une grève comme on n'en voit guère

A la Chapelle-Lanay (Loire-Inférieure), le Conseil municipal s'est mis en grève. Sur 16 conseillers, 11 demandent que le maire donne sa démission.

Le 26 février, la majorité pria le maire de se retirer. Il répondit: « Je me f... de vous! »

Justement froissée, la majorité a pris, le 18 mai, la délibération suivante:

« Considérant que, depuis le mois d'août dernier, la majorité du Conseil, à la suite de difficultés avec le maire, a exigé sa démission;

» Qu'à la suite de la réunion du 26 février la démission du maire s'imposait;

» La majorité, maintenant ses décisions, refuse de voter tout budget tant que le maire n'aura pas été remplacé et prie l'administration, pour assurer le service, de convoquer le plus tôt possible le Conseil afin de procéder à la nomination d'un nouveau maire. »

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 30 mai 1893.

L'approche de la liquidation rend le marché nerveux et agité. Les baissiers luttent de toutes leurs forces pour abaisser le niveau de la rente. Leurs efforts, joints à des réalisations d'acheteurs en bénéfice, ont ramené un instant le 3 0/0 à 97.52, mais de nouveaux achats sont survenus et la clôture se fait à 97.60. Le 4 1/2 sur lequel on remarque des ventes au comptant fléchit à 105.92.

L'Italien recule de 93.40 à 92.95. Impuisante à absorber tout le titre qui s'est présenté, la spéculation à la hausse a dû laisser retomber l'Extérieure à 66 1/32.

Le Portugais est abandonné, aussi bien à terme qu'au comptant, à 22 3/4.

Le groupe des sociétés de crédit est toujours fermement tenu. La Banque de France vaut 3,945.

Le Crédit Foncier a donné lieu à des demandes actives à 963.

Le Comptoir National d'Escompte se tient à 485. Les capitalistes trouvent dans ses dépôts à long terme un revenu très rémunérateur de 4 0/0.

Le Crédit Lyonnais, à 762, varie peu. La Société Générale se tient à 470 fr.

Les obligations des Immeubles de France ont un bon courant d'affaires à 386 les 3 0/0, à 470.75 les 4 0/0.

L'obligation des Chemins Economiques reste ferme à 470.

CH. HEYMAN et Co.  
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

#### FAITS DIVERS

##### LES PRIX D'AUTREFOIS

Voici, d'après un vieux registre retrouvé dans une armoire, et dont les rats avaient rongé les feuillets, un relevé des prix de divers objets vers 1809 et 1811:

Le pain blanc se payait alors 3 sous la livre, le grison 11 sous et 6 deniers les 5 livres.

En 1810, les pommes de terre se payaient 18 sous et 6 deniers; le porc, 6 sous la livre; le veau, de 3 à 5 sous; la vache, 4 sous; un canard, 13 sous et 6 deniers; une tourterelle, 2 sous; une perdrix, 6 sous; une dinde grasse, 3 fr. 12 sous; une douzaine d'œufs, 6 sous; une livre de café, 4 fr. 18 sous; de sucre, 3 fr. 12 sous.

##### LA ROSE D'OR

C'est dans quelques jours seulement que le Pape fera remettre la Rose d'or à la Reine des Belges. Ce joyau est de toute beauté: il mesure 40 centimètres de haut et représente une valeur d'environ 40,000 fr.

A titre de curiosité, donnons la liste des souveraines qui ont reçu la décoration apostolique depuis le commencement du siècle.

Pie VII remis la Rose à Rome même en 1819 à l'impératrice d'Autriche Marie-Charlotte-Auguste de Bavière, qui se trouvait dans la Ville éternelle avec son mari l'empereur François-Joseph I<sup>er</sup>; en 1825, Léon XII donna également la Rose d'or à la reine de Sardaigne; Grégoire XVI en fit présent à la reine de Hongrie qui fut, depuis, l'impératrice Marie-Anne; en 1854, Pie IX adressa la Rose d'or à la reine d'Espagne, et, en 1836, à l'impératrice des Français.

Léon XIII a déjà envoyé cette distinction à la reine-régente Marie-Christine, à l'impératrice du Brésil et à la reine Amélie de Portugal.

##### LA FEMME LA PLUS LOURDE

La femme la plus lourde que l'on ait connue jusqu'ici vient de mourir en Angleterre.

Lady Wheeler pesait 756 livres. Il a fallu 12 hommes pour porter son cercueil.

Chez l'épicier:

— Donnez-moi une demi-livre de thé, s'il vous plaît.

— Du thé noir ou du thé vert, mademoiselle?

— Oh! ça ne fait rien!... La bourgeoise est aveugle.

Un avocat vient d'être le héros d'une aimable aventure.

Il plaide devant la Cour d'assises pour un jeune filou accusé d'avoir volé une montre.

Le client fut acquitté.

Le lendemain, un commissionnaire apportait à l'avocat un petit paquet accompagné d'un billet.

Sur le billet, ces mots: « A mon défenseur, témoignage de reconnaissance. »

Dans le paquet... la montre!

Boireau regarde les Petites affiches:

— Que faites-vous donc là? demande un ami.

— Je compulse les mariages de l'année.

— Dans quel but?

— Pour savoir s'il s'est marié plus d'hommes que de femmes.

**Au bout de quelques jours!** — Frélinghien (Nord), le 6 juillet 1892. J'ai employé vos Pilules Suisses et je les ai trouvées excellentes dans le cas de constipation habituelle et surtout dans un cas de névralgie intestinale qui durait depuis longtemps et qui a disparu au bout de quelques jours. Usez de ma lettre comme vous l'entendrez.

A. TOFFART, médecin.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

#### BOURSE DE PARIS

Du 30 Mai 1893

3 0/0 . . . . .	97 55
3 0/0 amortissable . . . . .	97 70
4 1/2 . . . . .	105 90

QUINUM  
LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARM.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!  
**ASTHMATISQUES!**  
LE VRAI CURATIF INOFFENSIF, c'est la  
**LIQUEUR LECHAUX**  
(LIQUEUR DE L'ÉTOILE)  
Notice intéressante gratis, renseignements et nombreuses attestations.  
Le Flacon: 5 fr.; franco contre mandat-poste, 6 fr.  
MARIO LECHAUX, Pharm. - Ch<sup>m</sup>, BORDEAUX

#### ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST.

nature qui s'éveille leur premier cri.

Un frisson, le frisson glacé du matin, vous pénètre les moelles.

C'est le moment pour le conducteur de tuer le ver.

Il se fait servir à la hâte, pendant qu'on change les bêtes, un verre de vin blanc qu'il avale en mâchonnant une tranche de pain sec.

Des chevaux neufs sont attelés... Une nouvelle pipe allumée à la hâte, et en marche de nouveau!

Mais nous sommes au bout de notre route. Une demi-heure après, nous demandons d'arrêter et nous descendons...

De la route, à travers un paysage, que la Sauldre arrose, dans un bouquet de verdure, apparaît une maison carrée, très vaste, couverte d'ardoise, ayant à chaque extrémité deux pavillons semblables à deux pigeonniers qui lui donnent une vague apparence de château. C'est là que nous allons.

C'est là qu'habite le héros de notre roman, Daniel de Servas, gentilhomme solonais, véritable gentleman farmer, ne connaissant les élégances parisiennes que par oui-dire, faisant valoir ses terres lui-même, n'ayant d'autres plaisirs que ceux de la chasse, plaisir qu'il va-

rie en passant de la chasse aux perdrix, dans les champs de blé noir, à la poursuite du sanglier, dans les forêts de sapins.

On peut se présenter au château de bonne heure... Dans le pays, on appelle la maison de Daniel: le Château... Le maître se lève tôt... Quand le premier rayon du soleil vient flamboyer dans les vitres, il est déjà debout tout harnaché, prêt à partir pour les champs, accompagné de ses deux chiens, qui le flanquent à droite et à gauche comme deux gardes.

En effet, à peine approchons-nous de la grille qui ferme la propriété du côté de la route, que des aboiements retentissent...

Les deux chiens montrent leurs crocs, mais Daniel apparaît aussitôt qu'eux... les fait taire et tend la main à l'arrivant, toujours le bienvenu chez lui, car Daniel est bon, hospitalier, confiant. Il a toutes les qualités de l'homme élevé en pleine nature, peu familiarisé avec les hypocrisies de la civilisation, l'esprit franc et ouvert, disant hardiment ce qu'il pense, mais se butant et s'entêtant facilement. Il y a deux points surtout sur lesquels il est intraitable et qui sont son code: la loyauté et l'honneur. Il n'a jamais fait une promesse qu'il n'ait tenue... et l'honneur parle tellement haut chez lui qu'il

sacrifierait sans hésiter tout ce qu'il possède. Brave, énergique, fait à la fatigue, capable d'endurer toutes les privations et toutes les souffrances sans se plaindre... adorant sa femme, ses enfants, ne songeant qu'à leur avenir, à leur bonheur. Esprit simple, un peu primitif, sans grande culture... une éducation sommaire laissée vite pour la vie libre en plein air... Tel est notre héros au moral.

Le physique de Daniel de Servas répond tout à fait au portrait que nous venons de faire de son caractère... Il a l'abord sympathique, les traits réguliers mais un peu épais, les membres lourds.

Son regard dénote la ténacité. — Son front est étroit, serré aux tempes... On sent que lorsqu'une idée est rentrée dans ces os comme un coin dans un cœur de chêne, il est fort malaisé de l'en déloger... Elle ferait éclater le crâne plutôt que de sortir.

Au moment où nous le présentons à nos lecteurs, notre gentilhomme marche sur sa trentième année. Il y a bientôt quatre ans qu'il est marié. — Il a épousé une jeune fermière des environs, plus déliée et plus distinguée que lui et avec laquelle nous ferons connaissance plus tard. Il en a eu deux enfants,

un garçon et une fille, Raoul et Alice.

Daniel de Servas possède une fortune modeste mais qui paraît considérable pour le pays et lui donne une position enviable au milieu des hobereaux qui l'entourent et qui ont à peine de quoi vivre, bien qu'ils se refusent absolument à travailler, aimant mieux ne pas se marier, mourir vieux garçons, car il ne pourraient pas nourrir une famille; mais ils vivent fièrement, pleins de dédain pour ceux qui produisent, leur oisiveté leur semblant une noblesse et une supériorité... la seule qu'ils aient, hélas! et peu enviable.

Contrairement à ces nullités gonflées d'orgueil, se bourrant de pois chiches pour avoir quelque semblant de chiens et de chevaux, Daniel de Servas, qui est riche réellement auprès de ses ridicules voisins, est accueillant et simple, n'ayant ni morgue ni vanité.

Il possède environ pour six cent mille francs de propriétés qui lui donnent plus de trente mille francs par an, car il s'occupe lui-même de leur culture et de leur mise en rapport, et dirige le travail de ses fermiers.

(A suivre.)

# EPICERIE CENTRALE

28  
rue  
St-Jean

## P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT  
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS  
ALIMENTAIRES

## FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODERES.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cerele et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

### MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

M. GALLAND, propriétaire aux Rosiers, demande un bon Jardinier.

Inutile de se présenter sans bonnes références.

**A VENDRE** un BON de deux cents francs primé à valoir sur le prix d'une bicyclette militaire *Securitas*, sorti au tirage du 5 mai.

S'adresser au bureau du journal.

### MAISON ET JARDIN

#### A LOUER

AU JAGUENEAU  
APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

ON DEMANDE une CONCIERGE mariée sans enfants, dont le mari serait employé soit dans les postes, les chemins de fer, le gaz.

S'adresser au bureau du journal.

## BOIS DU NORD ET DU PAYS

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLE

**Sapin, Chêne**

Pitchpin  
Planchers et Parquet

**Noyer, Bois blanc**

Hêtre, Frêne et Ormeau  
Liteaux, Lattes et Treillages

## R. BASTARD-BRÉHIN

SUCESSEUR

15, quai Saint-Nicolas — SAUMUR.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR  
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

### BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de WICKHAM, Chirurgien-Herniaire

Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889.

Rue de la Banque, 16, à Paris.

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt: chez M<sup>me</sup> Veuve LARDEUX, coutelier bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

## Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON

Fournitures de Clichés et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

## GR<sup>DE</sup> EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

### IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

**RHUMS** naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

**TAFIA MARTINIQUE**, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

**SIROPS** par sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40  
Tout est coté verre compris.

## PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Ducier (PLACE SAINT-PIERRE); en face la Caisse d'Epargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

#### CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.

## COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet 1892.)

DE

# HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



59 Feuilleton de l'Écho Saumurois

### SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Demeuré seul, Duprez eut peur, il lui avait semblé entendre un léger bruit, dans la mansarde, au-dessus de sa tête; mais, trop lâche pour se rendre compte du motif qui l'avait produit, il avait préféré demeurer dans sa chambre bleue, le couteau acheté par Cèleste ouvert et à portée de sa main.

Dans la matinée du même jour, un commissionnaire, un vrai, cette fois, remettait à M<sup>me</sup> de Cresne la lettre écrite par Duprez. Après l'avoir lu, Solange, comme si elle se fut attendue à un message de ce genre, sourit et dit à mi-voix :

— Certes oui, j'irai.

C'était rue de Sévres que le billet lui avait été remis: elle se garda bien d'en faire part à M<sup>lle</sup> Regnault. A quoi bon la tourmenter! On lui dirait tout, le soir, en revenant, et elle retournera à son atelier, comme elle avait coutume de le faire chaque jour.

Vers trois heures, elle demanda à M<sup>me</sup> Vincent l'autorisation de quitter son travail, pour une cause indispensable, et se dirigea aussitôt vers le tramway qui devait la conduire à Sévres.

Il n'était pas encore quatre heures qu'elle en descendait. Elle était arrivée.

Le Chalet-Fleuri lui fut bientôt indiqué par un enfant qui jouait dans la rue, à côté de la station, et, sans hésiter, M<sup>me</sup> de Cresne sonna à la porte de la maison dans laquelle elle était si impatiemment attendue.

Une servante à mine pateline et prétentieuse vint ouvrir.

— Mademoiselle demande? fit la Maupiteux qui s'était pour la circonstance affublée d'un tablier et avait revêtu des habits fort modestes.

— M. Rémy, répondit la jeune fille.

— Veuillez attendre quelques minutes, je cours le prévenir.

Et la pseudo-servante gravit rapidement les degrés de l'escalier afin d'annoncer à son complice que le moment d'en finir était arrivé.

Duprez tremblant, grelottant autant de peur que de froid, s'était jeté tout habillé sur un lit, le corps enveloppé dans une grande cou-

verture de laine, le couteau dissimulé sous son oreiller.

— Mademoiselle peut monter, cria du haut de l'escalier la Maupiteux à Solange. M. Rémy attend mademoiselle.

La jeune fille monta lentement; son visage était calme, bien que ses joues fussent moins colorées que d'ordinaire.

Bientôt elle se trouva sur la porte de la chambre bleue; Cèleste s'effaça pour la laisser entrer et aussi pour demeurer maîtresse du chemin; mais M<sup>me</sup> de Cresne pousse la porte comme si elle tenait à se couper à elle-même la retraite.

La Maupiteux la laisse faire et sourit en voyant que la victime s'offre d'elle-même au sacrificateur.

Mais voilà que, à peine parvenue au milieu de la pièce, M<sup>me</sup> de Cresne, au lieu de s'approcher du lit, s'arrête tout à coup et d'un ton qui ne lui était pas habituel :

— Ami déloyal, traître, voleur, assassin; je vous reconnais, Charles Duprez, et je vous somme de me restituer les biens que vous m'avez odieusement dérobés... à genoux! misérable... à genoux!!!

Duprez, qui s'appretait à bondir de son lit

pour frapper, demeure rivé sur place, immobile, n'osant faire un pas et contemplant d'air hébété la courageuse enfant qui vient braver le tigre jusqu'à dans son repaire.

Ce n'était pas l'affaire de la Maupiteux qui voyait encore une fois la fortune lui échapper; saisis Solange par le bras et la tenant fortement assujettie.

— Mais frappe donc, lâche... faut-il qu'elle crache à la figure?

Obéissant et comme fasciné par la voix de la mégère, aussi bien que par son regard impétueux, le monstre se leva convulsivement brandissant dans la main droite son long couteau, se précipita d'un bond vers la jeune fille.

Solange ne recule pas.

Au même instant, la porte s'ouvre pour livrer passage à un agent de police qui, le revolver au poing, se place devant mademoiselle de Cresne, en face du faux vicomte.

Cette fois la partie est perdue. Il n'y a plus de sécurité pour les assassins que dans la fuite.

(A suivre)